



FLASHER CE CODE POUR TÉLÉCHARGER
ANONYMEMENT ET GRATUITEMENT
DES FICHES PRATIQUES
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS



TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES MÉTIERS DE LA PROPRETÉ

**UN SYNDICAT CGT, CE SONT DES TRAVAILLEUR-SES
QUI ONT FAIT LE CHOIX LIBRE DE S'ORGANISER, DE
S'UNIR DANS LA CGT.**

Plus le syndicat est fort et combatif, plus les travailleur-ses gagnent des garanties collectives et individuelles.

Les syndiqué-es, le syndicat, les travailleur-ses ont besoin de toutes et tous pour gagner ! Sans vous, rien n'est possible !

Aujourd'hui, notre engagement commence par le vote CGT pour donner de la force à nos métiers et à nos revendications.

La Fédération nationale des ports et docks CGT est la première organisation syndicale dans notre branche professionnelle avec 40 % de représentativité.

Elle œuvre au quotidien **pour l'amélioration de nos garanties collectives applicables à tou-ttes les travailleur-ses quelle que soit la taille de leur entreprise !**

La confiance qui nous est donnée par les travailleur-ses

se confirme par les avancées sociales obtenues – même si du chemin reste à faire pour satisfaire nos besoins sociaux et nos revendications.

La CGT est organisée dans les entreprises et dans les villes.

Le Code du travail et notre convention collective des entreprises de propreté sont mis à mal par le grand patronat et le gouvernement, mais grâce aux mobilisations menées contre la régression sociale (mobilisation devant la FEP, la Fédération des entreprises de la propreté, pour les salaires, le treizième mois et la formation professionnelle), la CGT défend nos métiers, nos droits et nos acquis.

Plus la CGT est forte par le vote massif des travailleur-ses, plus la CGT pèsera pour la défense collective des travailleur-ses comme elle l'a toujours fait.

Pour nous, tou-ttes les travailleur-ses ont leur place à la CGT, quelle que soit la taille de l'entreprise !



VOTER CGT POUR LES MÉTIERS DE LA PROPRETÉ C'EST VOTER POUR :

- la défense de notre Convention collective, ciment entre tou-ttes les travailleur-ses de nos professions et socle social de nos acquis collectifs (salaires et rémunérations, pénibilité, prévoyance et santé, formation professionnelle, emploi) ;
- amélioration de la prime de fin d'année (PFA) pour atteindre le treizième mois conventionnel ;
- le respect, la dignité et de meilleurs conditions de travail ;
- continuer la lutte contre l'illettrisme ;
- le travail en journée et en continu (pour ceux qui le souhaitent) ;
- la lutte contre la précarité (CDI à temps plein plutôt que le « multi-employeurs » subi) ;
- des élu-es CGT dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles pour les très petites entreprises ;
- des conseiller-es salarié-es aux Prud'hommes qui défendent vraiment les travailleur-ses.

Agir, défendre, revendiquer, gagner de meilleures conditions de vie au travail, une solidarité réelle entre les travailleur-ses, rompre avec l'isolement et être soutenu-es par le syndicat, c'est ça la CGT.

ÉLECTIONS DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉ-ES

JEVOTE CGT

25 novembre au 9 décembre 2024